



Le

AUTORISATION
relative à
Exhumation et Réinhumation de corps

Le Maire

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;
Vu les décrets ministériels relatifs aux opérations d'exhumation ;
Considérant la demande d'exhumation émise par le ou les concessionnaire, ayant-droit, mandataire :

Prénom NOM				
Parenté Qualité				
Adresse du domicile				
Date Signature				

Qui se porte garant de l'autorisation des autres ayants-droits et garantit expressément l'Administration municipale contre toute réclamation pouvant survenir du fait de ces réductions dont je prends l'entière responsabilité,

Et sollicite l'autorisation de faire procéder à la réduction de corps en vue de la ré-inhumation dans la même concession, de :

Prénom et Nom du défunt Date du décès	
Prénom et Nom du défunt Date du décès	
Prénom et Nom du défunt Date du décès	
Date, heure de l'opération funéraire Cimetière, n° plan, n° concession Effectuée par l'entreprise	

AUTORISE

Article 1 : Autorise l'entreprise, en présence du ou des demandeurs, ou de leur représentant, à :

ouvrir la concession et procéder à la réduction de corps puis à la ré-inhumation des personnes désignées ci-dessus ;

Article 2 : Le présent acte est transmis :

à l'entreprise de pompes funèbres ci-dessus désignée, à charge pour elle d'en transmettre un exemplaire à tous les demandeurs ;

à un concessionnaire, et à défaut, à un ayant droit, à charge pour lui d'en transmettre un exemplaire aux éventuels autres demandeurs et à l'entreprise de pompes funèbres ;

à la police municipale.

Signature Maire